



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 3.1 et 3.12

**Numéro de la demande :** 2013-2144  
**Demande d'homologation :** Étiquettes de produit – Augmentation de la dose d'application et nouveau site ou nouvelle culture hôte  
**Produit :** Acticide LA 1206 liquide microbiocide  
**Numéro d'homologation :** 31665  
**Matières actives (m.a.) :** Bronopol, 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one, 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2327925

### Objet de la demande

La présente demande vise à homologuer un nouveau produit en se fondant sur celles présentées au sujet du produit antérieur Acticide GA liquide microbiocide (numéro d'homologation 28004) utilisé comme agent de préservation, et à obtenir le statut de produit étalon.

### Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

### Évaluations sanitaires

L'acticide LA 1206 liquide microbiocide présente une toxicité aiguë faible par voie cutanée et légère par voie orale et par inhalation. Il s'agit d'un produit corrosif pour la peau et les yeux et d'un sensibilisant cutané.

L'utilisation de l'acticide LA 1206 liquide microbiocide ne devrait pas entraîner une exposition potentielle résidentielle supérieure à celle des produits homologués contenant les matières actives bronopol et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one, 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one. Aucun risque préoccupant n'est envisagé si les travailleurs suivent les instructions sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle indiqué.

Aucune évaluation de l'exposition aux résidus dans les aliments n'est requise pour la présente demande.

## **Évaluation environnementale**

En examinant le profil d'emploi de l'acticide LA 1206 liquide microbiocide, on estime que la possibilité d'exposition environnementale directe des organismes non visés est négligeable. Les doses d'utilisation autorisées correspondent à celles homologuées. Par conséquent, la Division d'évaluation environnementale n'a aucune préoccupation d'ordre environnemental en lien avec l'homologation du produit.

## **Évaluation de la valeur**

Les données provenant d'essais en laboratoire menés sur divers produits à base d'eau ont été fournies (vingt-deux essais). Les études se sont révélées scientifiquement valables et représentatives du pire des scénarios de la nouvelle utilisation proposée. L'acticide LA 1206 liquide microbiocide s'est révélé efficace comme agent de préservation dans ces produits pour supprimer les bactéries, les champignons et les levures.

## **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé son évaluation des renseignements fournis et les juge suffisants pour justifier l'homologation de la nouvelle préparation commerciale de l'acticide LA 1206 liquide microbiocide.

## Références

PMRA Document Number	Référence
2340909	2013, Email-Girard to Latter, DACO: 10.2.3.2
2400463	2014, ACTICIDE LA _ Local Lymph Node Assay in the Mouse, DACO: 4.6.6

ISSN : 1911-8015

**8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2015**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.